



avril 2014 – n° 04/12

Infos rapides

En février 2014, l'excédent en produits agricoles bruts continue de diminuer

En février 2014, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 893 millions d'euros. Il diminue de 221 millions d'euros par rapport à février 2013. L'excédent des échanges diminue à la fois vers l'UE et vers les pays tiers.

L'excédent en produits agricoles bruts diminue de 257 millions d'euros par rapport à février 2013. La baisse des cours des céréales tire la valeur des exportations vers le bas. Les quantités vendues d'orge et de maïs diminuent, tandis que celles de blé tendre restent stables. Il s'agit du septième mois consécutif où l'excédent en produits agricoles bruts se dégrade.

L'excédent en produits transformés augmente légèrement par rapport à février 2013. Cette légère hausse confirme le changement de tendance observé en fin d'année 2013. En février 2014, la croissance des exportations de produits laitiers permet de soutenir celle de l'excédent.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
Forte baisse du solde en produits bruts, légère hausse du solde en produits transformés	
Produits agricoles bruts	page 3
En glissement annuel, baisse des prix et des quantités vendues de céréales	
Produits agricoles transformés	page 4
Les exportations de produits laitiers soutiennent la légère hausse de l'excédent	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : forte baisse du solde en produits bruts, légère hausse du solde en produits transformés

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 893 millions d'euros en février 2014, et diminue de 221 millions par rapport à février 2013. Les exportations baissent tandis que les importations sont stables.

Avec les pays tiers, l'excédent (521 millions d'euros) diminue de 105 millions d'euros par rapport à février 2013. Les exportations de céréales diminuent de 73 millions d'euros. Si les ventes d'orge et de maïs diminuent sous le double effet de la baisse des prix et des quantités exportées, celles de blé tendre affichent une hausse des quantités vendues notamment vers l'Egypte. Les exportations de produits transformés sont en léger recul (- 1,2 %). Les ventes de viandes diminuent de 27 millions d'euros (Arabie Saoudite, Russie). Les ventes de produits préparés de la pêche baissent de 13 millions d'euros (Seychelles, Vietnam). En revanche, les ventes de produits laitiers augmentent de 35 millions d'euros, grâce notamment aux envois vers l'Indonésie et la Chine. Au final, l'Algérie, le Yémen, l'Arabie Saoudite et la Tunisie sont les destinations

vers lesquelles les exportations françaises diminuent le plus, tandis qu'elles sont en hausse vers l'Egypte, la Suisse et Singapour.

Avec l'Union européenne, l'excédent (372 millions d'euros) diminue de 115 millions d'euros par rapport à février 2013. Les exportations de céréales diminuent de 116 millions d'euros et celles d'oléoprotéagineux de 33 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des volumes exportés. En revanche, les exportations de produits transformés augmentent de 69 millions d'euros. Notamment, les ventes de produits laitiers, de café torréfié, et de cognac sont en hausse. Les exportations diminuent sur la plupart des pays de l'UE : Allemagne (- 34 millions d'euros), Royaume-Uni (- 30 millions d'euros), Espagne (- 21 millions d'euros), Pays-Bas (- 20 millions d'euros), Belgique (- 20 millions d'euros). Néanmoins, vers l'Italie, dont les achats à la France de blé dur compensent la baisse des autres céréales, les exportations augmentent (+ 19 millions d'euros).

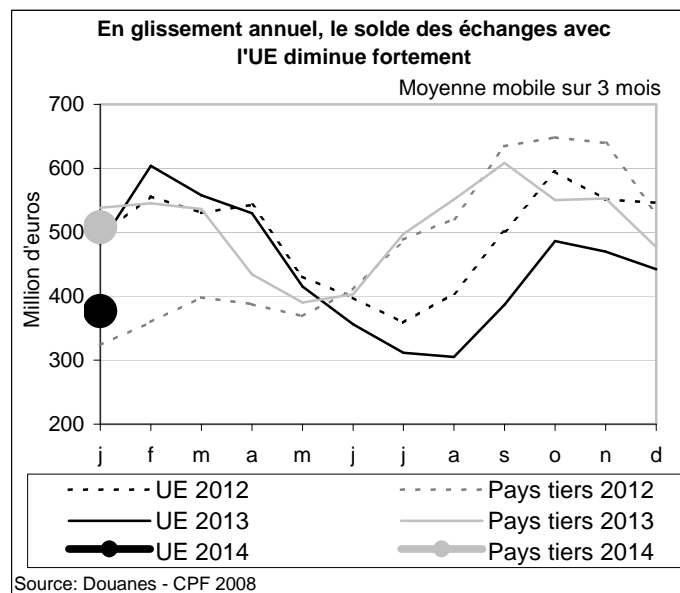
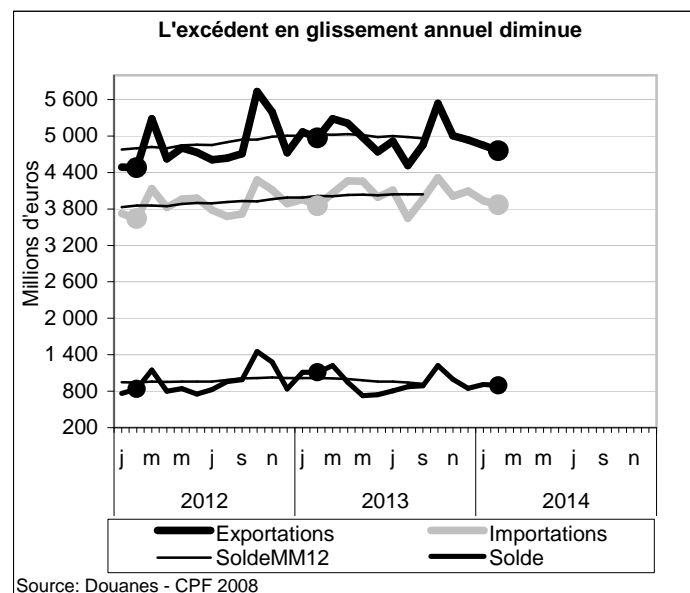
Les indicateurs

Produits CPF2	Février						Cumuls 2 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
UE												
Produits bruts	559	545	1 103	938	544	393	1 098	1 091	2 248	1 911	1 150	820
Produits transformés	2 130	2 163	2 073	2 142	-57	-21	4 351	4 322	4 328	4 361	-23	39
AGROALIMENTAIRE	2 689	2 708	3 176	3 080	487	372	5 448	5 412	6 576	6 272	1 127	859
Pays tiers												
Produits bruts	454	464	586	490	132	26	938	968	1 112	1 014	174	46
Produits transformés	708	693	1 202	1 188	494	495	1 422	1 418	2 346	2 319	924	902
AGROALIMENTAIRE	1 162	1 157	1 788	1 678	626	521	2 360	2 385	3 458	3 333	1 097	947
Monde												
Produits bruts	1 013	1 009	1 690	1 428	676	419	2 036	2 059	3 360	2 924	1 324	866
Produits transformés	2 838	2 856	3 275	3 330	437	474	5 773	5 739	6 673	6 680	901	941
AGROALIMENTAIRE	3 851	3 865	4 965	4 758	1 114	893	7 809	7 798	10 033	9 604	2 225	1 806

million d'euros

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : en glissement annuel, baisse des prix et des quantités vendues de céréales

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 419 millions d'euros en février 2014, en baisse de 257 millions d'euros par rapport à février 2013. Le solde diminue aussi bien vers l'UE que vers les pays tiers.

Les **exportations** (1 428 millions d'euros) diminuent de 262 millions d'euros (- 16 %) par rapport à février 2013. Les exportations de blé tendre diminuent de 102 millions d'euros, celles d'orge de 60 millions d'euros et celles de maïs de 39 millions d'euros. La baisse des prix des céréales affecte la valeur des exportations : ainsi les prix se contractent de 22 % pour le blé tendre et le maïs-grain et de 19 % pour l'orge. De plus, les quantités vendues d'orge (- 30 %) et de maïs (- 33 %) baissent, en particulier vers la Turquie, l'Arabie Saoudite et les Pays-Bas pour l'orge et vers l'Espagne, les Pays-Bas et le Japon pour le maïs. En revanche, les

quantités vendues de blé tendre restent stables. Les exportations de colza diminuent de 30 millions d'euros : faute de disponibilités à l'exportation, les quantités vendues (- 28 %) baissent, ainsi que les prix (- 20 %). Les exportations de légumes baissent de 25 millions d'euros. Les ventes de pommes de terre et de semences de betteraves baissent du fait du repli des prix et des quantités vendues.

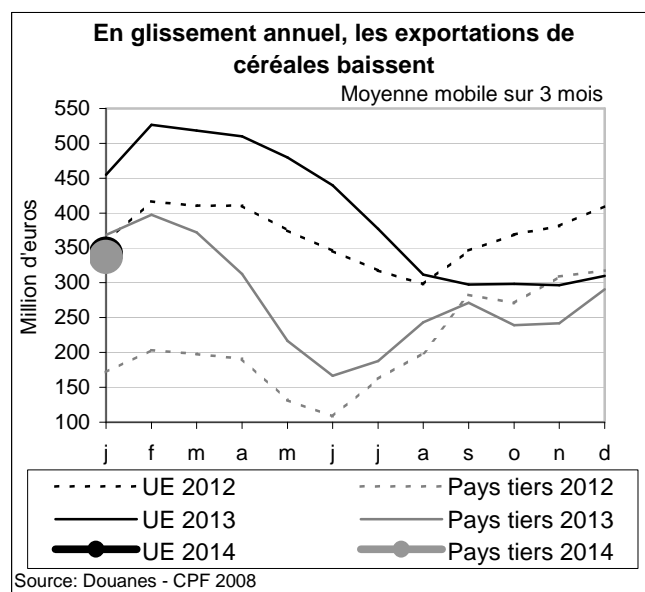
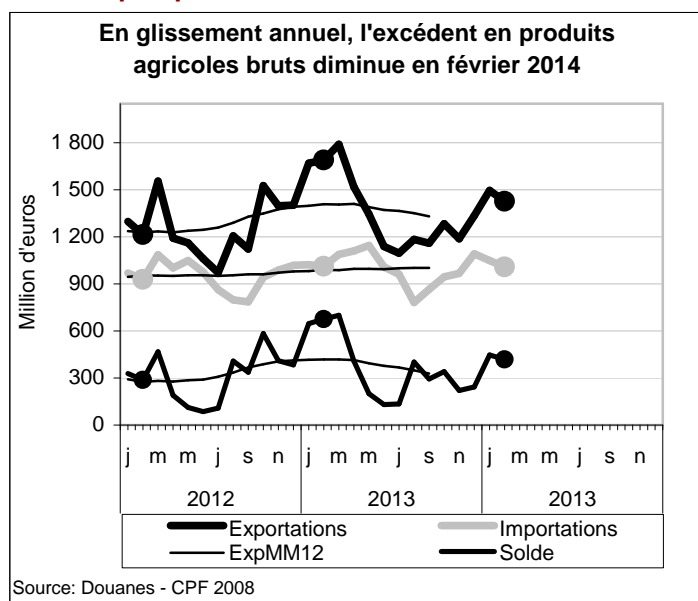
Les **importations** (1 009 millions d'euros) restent stables par rapport à février 2013. Les importations de fruits diminuent de 20 millions d'euros. Oranges, bananes, pommes et poires sont concernées par cette baisse : les prix et les quantités achetées sont en retrait. Les achats de caoutchouc brut et de café diminuent aussi sous l'effet de la baisse des prix et des quantités achetées. En revanche, les achats de tabac brut croissent sous l'effet de la hausse des volumes.

Les indicateurs

Produits CPF4	Février						Cumuls 2 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
PRODUITS BRUTS	1 013	1 009	1 690	1 428	676	419	2 036	2 059	3 360	2 924	1 324	866
Agriculture et élevage	905	893	1 620	1 358	715	465	1 801	1 820	3 214	2 780	1 413	960
Céréales, légum., oléagi.	129	135	1 076	849	947	714	233	286	2 101	1 705	1 868	1 419
Céréales n. c. riz	28	35	919	730	891	696	62	68	1 803	1 469	1 741	1 400
Oléoprotéagineux	101	99	157	118	56	19	171	216	297	236	126	20
Légumes, fleurs, plantes	296	306	233	204	-63	-102	560	595	469	438	-92	-157
Légumes	236	240	208	183	-28	-57	454	462	416	393	-38	-69
Prod. cult. permanentes	442	414	150	140	-291	-273	922	862	299	295	-623	-567
Fruits	280	261	115	107	-165	-153	584	551	233	228	-351	-324
Café, cacao, thé	60	57	2	2	-58	-55	141	130	8	6	-133	-124
Animaux vifs, œufs, miel	38	39	160	165	122	126	86	77	345	342	259	266
Bovins	5	5	98	101	92	96	10	11	221	221	210	210
Produits sylvicoles	16	18	31	33	15	15	36	38	60	67	24	29
Pêche et aquaculture	92	98	39	37	-53	-61	198	201	86	78	-112	-123

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : les exportations de produits laitiers soutiennent la légère hausse de l'excédent

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 474 millions d'euros en février 2014, en hausse de 37 millions d'euros par rapport à février 2013.

Les **exportations** augmentent de 55 millions d'euros par rapport à février 2013. Les exportations de produits laitiers augmentent de 64 millions d'euros : les prix et les volumes augmentent vers quasiment toutes les destinations. Les ventes de café augmentent de 17 millions d'euros : les quantités vendues augmentent notamment vers l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les ventes de viandes et des produits de

l'abattage baissent de 36 millions d'euros, notamment vers l'Arabie Saoudite, la Russie et la Grèce. Les ventes de vin baissent de 15 millions d'euros, du fait des ventes au Royaume-Uni.

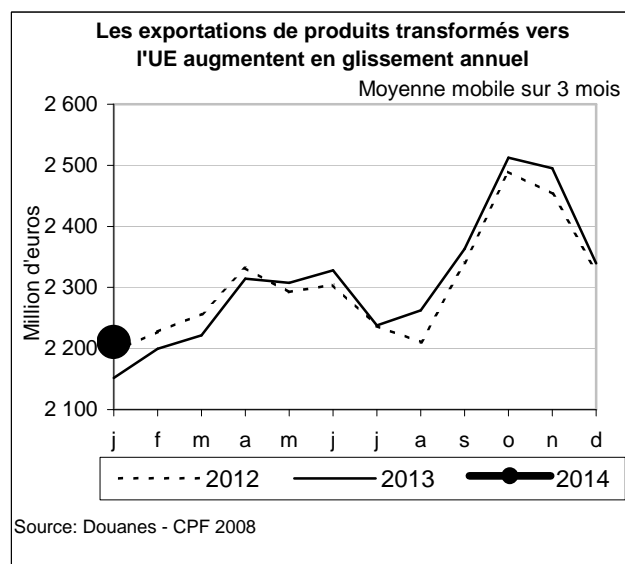
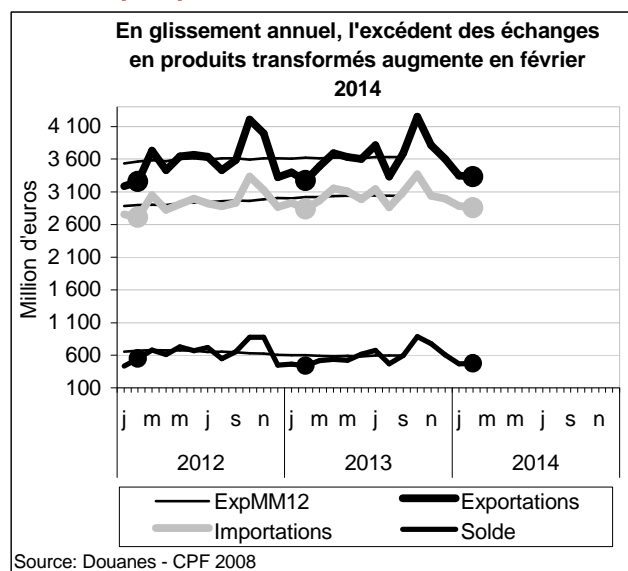
Les **importations** augmentent de 19 millions d'euros. Les importations de produits laitiers augmentent de 26 millions d'euros, du fait de la hausse des prix. Les achats de spiritueux croissent de 19 millions d'euros, du fait de la hausse des quantités achetées de whisky. Les achats d'huiles et tourteaux diminuent de 38 millions sous l'effet de la baisse des quantités achetées.

Les indicateurs

Produits CPF4	Février						Cumuls 2 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
IAA, TABACS	2 838	2 856	3 275	3 330	437	474	5 773	5 739	6 673	6 680	901	941
Viandes, prod. de l'abattage	429	436	384	349	-45	-88	896	901	788	723	-108	-178
<i>Viande bovine</i>	109	102	80	71	-29	-31	223	213	167	151	-56	-62
<i>Viande porcine</i>	72	76	76	67	5	-9	154	154	150	144	-4	-10
<i>Volaille</i>	75	76	88	69	12	-7	154	156	174	136	21	-20
Prod. préparés de la pêche	242	239	68	57	-174	-182	510	514	128	106	-382	-408
Prod. à base de fruits & lég.	325	341	147	154	-178	-187	678	700	302	323	-377	-377
Huiles, tourteaux, corps gras	327	289	106	107	-221	-182	609	569	221	192	-388	-377
<i>Tourteaux</i>	168	161	20	18	-148	-143	300	296	36	28	-264	-268
Produits laitiers, glaces	243	270	498	562	255	292	489	545	1 028	1 158	539	613
<i>Fromages</i>	88	95	224	231	135	136	175	196	458	475	284	279
Produits des céréales	123	123	227	214	104	91	260	251	463	454	203	203
Biscuits, pâtisseries, pâtes	163	162	121	120	-42	-42	322	318	247	245	-75	-73
Autres produits alimentaires	569	571	582	628	12	57	1 145	1 122	1 194	1 271	49	150
<i>Sucre</i>	40	23	93	101	53	78	77	61	190	192	113	131
<i>Chocolat, confiserie</i>	227	239	153	164	-74	-75	431	427	325	344	-106	-83
Aliments pour animaux	68	66	153	161	85	95	147	141	322	336	175	194
Boissons	200	215	954	948	754	732	432	433	1 904	1 818	1 472	1 385
<i>Vins, champagne</i>	51	49	531	517	480	468	107	98	1 043	986	936	888
<i>Eaux de vie, alcools</i>	62	81	254	266	192	185	138	155	519	495	382	340
Tabacs	149	144	35	30	-113	-115	285	247	76	54	-208	-192

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)